



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Banque de France

Question écrite n° 48257

Texte de la question

M. Augustin Bonrepaux attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les projets de restructuration au sein de la Banque de France. Lors de son intervention du 4 octobre 1996 devant le haut encadrement et les organisations syndicales sur l'avenir de la Banque de France, le gouverneur a fait part de sa volonté de mettre fin à l'activité d'un certain nombre de caisses institutionnelles dont les opérations seraient réduites et à celle des caisses allégées. Par ailleurs, il a indiqué que l'organisation des quatre bureaux de Paris, ne relevant pas de l'application de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995, fera l'objet d'une réflexion spécifique. Il ressort de cette réflexion un projet de fermeture de deux des succursales, celle de Paris-Bastille et celle de Paris-Malesherbes. Une telle disposition est dangereuse. Elle met en péril des missions de service public que doit remplir la Banque de France et notamment toutes celles qui ne relèvent pas exclusivement de la définition et de la mise en œuvre de la politique monétaire. La fermeture pure et simple de deux succursales parisiennes revient à priver les particuliers et les entreprises des services de proximité de la Banque centrale. Elle augure mal des projets de restructuration du réseau de la Banque de France qui ne peuvent se réduire uniquement à des fermetures de caisses et de succursales. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour assurer la continuité des missions, le développement de tous les métiers et l'avenir des agents de l'établissement.

Données clés

Auteur : [M. Bonrepaux Augustin](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48257

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 632